

Confirmation "Coureurs" 42ème édition du Karrim'HOC des 14 et/ou 15 mars 2026

Nous avons le plaisir de vous confirmer l'enregistrement de votre inscription à notre 42ème édition du KH. Veuillez trouver ci-dessous quelques informations pratiques.

1°) Concerne tous les coureurs :

- **Rendez-vous le samedi et le dimanche** (départ et arrivée) à l'Aquascope de Virelles rue du Lac, 42 à 6461 Chimay.
- **Parking** : Nous vous demandons de veiller à respecter les règles élémentaires de parking. **Merci de suivre les consignes de l'équipe des signaleurs présente sur place.**
Vous pourrez déposer vos clés de voiture au secrétariat.
- **Secrétariat** ouvert à partir de **9h00 le samedi et le dimanche**. Afin de réduire votre temps d'attente au **secrétariat**, merci de vérifier **votre numéro d'équipe** sur www.karrimhoc.be.
- **Le chronométrage** se fera avec le système **Sportident**. **N'oubliez pas de prendre votre propre sportident ou de prévoir 50€ de caution ou une carte d'identité par sportident loué.**
- **Cartes** : les cartes IOF (au 1/15.000ème) que vous recevrez sont **indéchirables et protégées contre l'humidité**. Comme chaque année, vous devrez y reporter les postes à rallier, indiqués dans un quadrillage fourni sur papier imprimé en aval du départ. Ceci se fait à l'aide d'un **marqueur indélébile ou crayon gras non-fourni par l'organisation. N'oubliez pas de le prévoir**.
- **Délais max pour effectuer les parcours** : **A : 6h00 – B : 5h30 – C : 5h00**
- **Départs** :
 - **Le samedi** à 10h00 (formule A), 10h30 (formule B) et 11h00 (formule C).
Clear-check à la **sortie de la salle 20 à 30 minutes avant les temps de départ** situé à 1400m du centre de course.
 - **Le dimanche** : **départ en chasse** pour les équipes concernées à **10h00**.
Pour les **autres coureurs (circuits A, B et C)** : **départ de masse à 10h30**.
Le clear-check se fera également à la **sortie de la salle +/- 30 minutes avant les temps de départ** situé à 1600m du centre de course.
- **Règles de base** : Les autorités communales et la DNF nous ont fait confiance et nous vous demandons de respecter la nature et les zones interdites (**pas de chiens, pas de déchets, pas de cris**, etc.). **Les infractions peuvent être verbalisées par les agents de la DNF** et, dans ce cas, l'organisation du Karrim'HOC peut prendre la décision d'interdire aux contrevenants le départ du deuxième jour.
- **A l'issue de votre parcours**, rendez-vous au centre de course afin d'enregistrer votre Sportident (**obligatoire afin de s'assurer que tous les coureurs soient sortis du bois**) et d'y récupérer votre cadeau-souvenir.
- **Notre bar** vous proposera diverses boissons revigorantes, des assiettes-apéro et de la soupe (le samedi). Le dimanche, nous vous proposons des hamburgers.

2°) Concerne les logeurs (y compris les détenteurs de mobil-homes) au Val Joly

- Des signaleurs vous guideront vers le parking. Veuillez respecter les consignes qu'ils vous donneront.
- L'accès du parking du Val Joly aux détenteurs de mobil-homes implique la prise obligatoire des repas au restaurant de l'hébergement.
N'oubliez pas de réserver votre emplacement mobil-home !
- Si cela n'a pas été fait lors de votre inscription, **merci de préciser toute éventuelle allergie alimentaire ainsi que le choix de plat végétarien.** Sans retour de votre part à ce sujet, il nous sera impossible de vous satisfaire.
- **La répartition dans les logements** a été pré-définie, merci de vous y conformer et de ne pas occuper un logement qui ne vous aurait pas été attribué.
A votre arrivée au Val Joly, rendez-vous au secrétariat afin d'y recevoir les informations à ce sujet.
Le secrétariat-logement sera ouvert à partir de 16h00 et situé au niveau du club nautique où se tient également le bar.
- **Adresse** du logement : Club nautique du Val Joly – 59132 Eppe-Sauvage
- **Les draps et les essuies de bain ne sont pas fournis.**
- **N'oubliez pas de prévoir votre propre pique-nique (y compris boissons en suffisance) pour le dimanche.** Le petit-déjeuner du dimanche n'est pas destiné à constituer une réserve pour votre pique-nique. Ce rappel est dû aux abus constatés lors de nos dernières éditions avec logement.
- **Des horaires d'accès au restaurant** vous ont été attribués. Nous vous demandons de bien vouloir les respecter.
Petit-déjeuner à partir de 7h00 pour tous et jusque 9h00.
Veillez à bien débarasser vos tables à l'issue de vos repas.
- **BAR** : au niveau de la salle du club nautique au Val Joly, vous pourrez dès 16h00 avoir accès à notre traditionnel bar. **Les paiements électroniques sont possibles.**
- **Lors de votre départ le dimanche matin, veillez à remettre votre chambre dans l'état de propreté identique à celui dans lequel vous l'avez trouvé à votre arrivée.**

Au plaisir de vous retrouver très bientôt en grande forme. En attendant, nous vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Cordialement,
L'équipe du Karrim HOC

Courriel : secretariat@karrimhoc.be site : <http://www.karrimhoc.be>

GSM : 0471/21 46 22